



Toulouse, le 21 novembre 2017

La Rectrice de l'Académie de Toulouse

à

Mesdames, Messieurs les chefs
d'établissement des lycées publics et privés
sous contrat



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Référence
n° NM/KD/OG-2018

**Inspection pédagogique
régionale**

Dossier suivi par
Karel Dassonville
IA - IPR de SVT

**Direction des examens et
concours
DEC 3**

Affaire suivie par
Noémie MARTINEL
Responsable de bureau

Justine ROUDOT
Gestionnaire

Téléphone
05 36 25 70 94

Courriel
dec3@ac-toulouse.fr

Adresse postale
CS 87 703
31 077 Toulouse Cedex 4

Localisation géographique
75 rue Saint Roch
31 400 Toulouse

Objet : Olympiades académiques de Géosciences - session 2018 : inscriptions
Réf. : Note de service n° 2013-053 du 9 avril 2013 (B.O.E.N. n° 16 du 18-04-2013)

Dans le cadre de l'année internationale de la planète Terre, ont été créées à la session 2008 les premières olympiades académiques des géosciences, qui viennent compléter le concours général existant au niveau des classes de terminale. Elles s'adressent à tous les lycéens des classes de première des séries scientifiques des établissements publics et privés sous contrat.

La démarche préconisée vise à développer chez les élèves une nouvelle culture scientifique en soulignant le lien étroit entre les géosciences, les autres disciplines et un riche éventail de métiers. En outre, cette démarche a pour objectif de stimuler chez les élèves l'initiative et le goût de la recherche en abordant les géosciences de manière ouverte.

Vingt lauréats seront récompensés lors d'une cérémonie académique. Parmi ces élèves, chaque département de l'académie verra son meilleur candidat récompensé.

La session 2018 se déroulera le jeudi 29 mars 2018 de 8 heures à 12 heures. L'épreuve se compose de trois exercices diversifiés.

La date limite des inscriptions est fixée au mercredi 7 février 2018, délai de rigueur.

Les candidats ayant effectué une demande d'aménagement dans le cadre des épreuves anticipées du baccalauréat peuvent en bénéficier pour les Olympiades de Géosciences. Afin que le dossier soit traité avant le début des épreuves, il est nécessaire de le préciser lors de l'inscription, soit avant le 7 février 2018.

Il est souhaitable que l'inscription des lycéens s'effectue sur la base du volontariat et que les professeurs prennent une part active à leur motivation. Des ressources sont disponibles sur le site académique des SVT : disciplines.ac-toulouse.fr/svt

L'inscription aux Olympiades académiques de Géosciences est obligatoire pour les élèves qui participent aussi à la sélection nationale pour les Olympiades internationales des Géosciences (IESO).

Vous transmettez à la DEC par courriel à l'adresse dec3@ac-toulouse.fr la liste des candidats inscrits à l'aide du document joint en annexe.

Pour la rectrice et par délégation,
Pour le secrétaire général empêché,
La directrice des examens et concours

Signée : Christine PELATAN

P.J. : - Tableau des inscrits à transmettre au Rectorat (DEC3) pour le 7 février 2018